

Angiographie

Vous devez passer une angiographie.



L'ANGIOGRAPHIE

Vous pouvez réaliser cet examen au Centre Hospitalier de Perpignan, dans le service d'imagerie médicale et interventionnelle. Vous recevrez une information complète sur votre prise en charge ainsi que sur la réalisation de l'examen.

SERVICE D'IMAGERIE

Tel : 04 68 61 65 16 - Fax : 04 68 61 63 58

L'angiographie consiste à visualiser les vaisseaux d'une partie de votre corps. Cet examen est réalisé pour rechercher une anomalie des vaisseaux pouvant expliquer vos symptômes.

Il peut s'agir d'un rétrécissement ou d'une occlusion totale d'une artère mais, aussi, d'une éventuelle malformation des vaisseaux ou de toute autre maladie.

[Lire la fiche d'information ANGIOGRAPHIE réalisée par la Société Française de Radiologie](#)